

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
BUREAUX No. 73 RUE DE CHARLES.
VENDREDI MATIN, 10 AVRIL.

Les Communes à Londres.
Un correspondant d'un grand journal de Londres a écrit un remarquable article sur les communes anglaises. Il y a eu une réunion à la Chambre des Communes le 10 avril, pour discuter le projet de loi relatif à la réforme des communes anglaises. Le projet de loi est intitulé "The Municipal Corporations Bill".

Le grand discours de M. de Villiers.
M. de Villiers a prononcé un grand discours à la Chambre des Communes le 10 avril. Il a parlé de la situation des communes anglaises et de la nécessité de leur donner plus de pouvoir. Il a dit que les communes anglaises sont actuellement dans une situation très défavorable et qu'il est urgent de leur donner plus de pouvoir pour qu'elles puissent mieux administrer leurs affaires.

Le grand discours de M. de Villiers (suite).
M. de Villiers a continué son discours en parlant de la situation des communes anglaises et de la nécessité de leur donner plus de pouvoir. Il a dit que les communes anglaises sont actuellement dans une situation très défavorable et qu'il est urgent de leur donner plus de pouvoir pour qu'elles puissent mieux administrer leurs affaires.

Le grand discours de M. de Villiers (suite).
M. de Villiers a continué son discours en parlant de la situation des communes anglaises et de la nécessité de leur donner plus de pouvoir. Il a dit que les communes anglaises sont actuellement dans une situation très défavorable et qu'il est urgent de leur donner plus de pouvoir pour qu'elles puissent mieux administrer leurs affaires.

Le grand discours de M. de Villiers (suite).
M. de Villiers a continué son discours en parlant de la situation des communes anglaises et de la nécessité de leur donner plus de pouvoir. Il a dit que les communes anglaises sont actuellement dans une situation très défavorable et qu'il est urgent de leur donner plus de pouvoir pour qu'elles puissent mieux administrer leurs affaires.

Le grand discours de M. de Villiers (suite).
M. de Villiers a continué son discours en parlant de la situation des communes anglaises et de la nécessité de leur donner plus de pouvoir. Il a dit que les communes anglaises sont actuellement dans une situation très défavorable et qu'il est urgent de leur donner plus de pouvoir pour qu'elles puissent mieux administrer leurs affaires.

Le grand discours de M. de Villiers (suite).
M. de Villiers a continué son discours en parlant de la situation des communes anglaises et de la nécessité de leur donner plus de pouvoir. Il a dit que les communes anglaises sont actuellement dans une situation très défavorable et qu'il est urgent de leur donner plus de pouvoir pour qu'elles puissent mieux administrer leurs affaires.

Le grand discours de M. de Villiers (suite).
M. de Villiers a continué son discours en parlant de la situation des communes anglaises et de la nécessité de leur donner plus de pouvoir. Il a dit que les communes anglaises sont actuellement dans une situation très défavorable et qu'il est urgent de leur donner plus de pouvoir pour qu'elles puissent mieux administrer leurs affaires.

Le grand discours de M. de Villiers (suite).
M. de Villiers a continué son discours en parlant de la situation des communes anglaises et de la nécessité de leur donner plus de pouvoir. Il a dit que les communes anglaises sont actuellement dans une situation très défavorable et qu'il est urgent de leur donner plus de pouvoir pour qu'elles puissent mieux administrer leurs affaires.

SPECTACLES, BALS, &c.
Théâtre de l'Opéra.
PLACIDE CANONNE, Directeur.
Samedi 11 Avril 1874. Matinée à midi.
LES DRAGONS DE VILLE. Représentation en deux actes.

Académie de Musique.
Séance du 10 Avril 1874.
M. de Villiers a prononcé un grand discours à la Chambre des Communes le 10 avril. Il a parlé de la situation des communes anglaises et de la nécessité de leur donner plus de pouvoir.

Eglise de Notre-Dame du Sacré-Coeur.
Messe à 8 heures.
M. de Villiers a prononcé un grand discours à la Chambre des Communes le 10 avril. Il a parlé de la situation des communes anglaises et de la nécessité de leur donner plus de pouvoir.

GRAND CONCERT.
Séance du 10 Avril 1874.
M. de Villiers a prononcé un grand discours à la Chambre des Communes le 10 avril. Il a parlé de la situation des communes anglaises et de la nécessité de leur donner plus de pouvoir.

GRAND BAL.
Séance du 10 Avril 1874.
M. de Villiers a prononcé un grand discours à la Chambre des Communes le 10 avril. Il a parlé de la situation des communes anglaises et de la nécessité de leur donner plus de pouvoir.

GRAND BAL (suite).
Séance du 10 Avril 1874.
M. de Villiers a prononcé un grand discours à la Chambre des Communes le 10 avril. Il a parlé de la situation des communes anglaises et de la nécessité de leur donner plus de pouvoir.

GRAND BAL (suite).
Séance du 10 Avril 1874.
M. de Villiers a prononcé un grand discours à la Chambre des Communes le 10 avril. Il a parlé de la situation des communes anglaises et de la nécessité de leur donner plus de pouvoir.

GRAND BAL (suite).
Séance du 10 Avril 1874.
M. de Villiers a prononcé un grand discours à la Chambre des Communes le 10 avril. Il a parlé de la situation des communes anglaises et de la nécessité de leur donner plus de pouvoir.

GRAND BAL (suite).
Séance du 10 Avril 1874.
M. de Villiers a prononcé un grand discours à la Chambre des Communes le 10 avril. Il a parlé de la situation des communes anglaises et de la nécessité de leur donner plus de pouvoir.

GRAND BAL (suite).
Séance du 10 Avril 1874.
M. de Villiers a prononcé un grand discours à la Chambre des Communes le 10 avril. Il a parlé de la situation des communes anglaises et de la nécessité de leur donner plus de pouvoir.

VOR. MAGNAN & F. LABORE.
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES.
SEULS AGENTS POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU CHATEAU
PAPE CLÉMENT
Rue Bienville, 23 & 25.

A. ROCHEREAU & CO.
Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,
COMMISSION MERCHANTS,
WINE, BRANDIES, SARDINES, &c.
10 & 11 St. Louis St.
New York.

E. LEVY & CO.
GRAND DOLLAR STORE
DU SUD.
FONDÉ EN 1868.

Articles de Ménage
POUR UN DOLLAR.
Belle broderie française.
UN DOLLAR REQUILME.

Flours françaises et Rubans pour Centimes.
UN DOLLAR.
UN DOLLAR FIKOR.

Articles de Fantaisie.
UN DOLLAR.
UN DOLLAR FIKOR.

Articles de Fantaisie (suite).
UN DOLLAR.
UN DOLLAR FIKOR.

Articles de Fantaisie (suite).
UN DOLLAR.
UN DOLLAR FIKOR.

Articles de Fantaisie (suite).
UN DOLLAR.
UN DOLLAR FIKOR.

Articles de Fantaisie (suite).
UN DOLLAR.
UN DOLLAR FIKOR.

CHARTER.
ARTICLE VI.
Abraham Hoffmann vs George G. Wolf & Co.
VENTES JUDICIAIRES.
PAR M. W. NEWMAN.

VENTES JUDICIAIRES (suite).
PAR M. W. NEWMAN.
Abraham Hoffmann vs George G. Wolf & Co.

VENTES JUDICIAIRES (suite).
PAR M. W. NEWMAN.
Abraham Hoffmann vs George G. Wolf & Co.

VENTES JUDICIAIRES (suite).
PAR M. W. NEWMAN.
Abraham Hoffmann vs George G. Wolf & Co.

VENTES JUDICIAIRES (suite).
PAR M. W. NEWMAN.
Abraham Hoffmann vs George G. Wolf & Co.

VENTES JUDICIAIRES (suite).
PAR M. W. NEWMAN.
Abraham Hoffmann vs George G. Wolf & Co.

VENTES JUDICIAIRES (suite).
PAR M. W. NEWMAN.
Abraham Hoffmann vs George G. Wolf & Co.

VENTES JUDICIAIRES (suite).
PAR M. W. NEWMAN.
Abraham Hoffmann vs George G. Wolf & Co.

VENTES JUDICIAIRES (suite).
PAR M. W. NEWMAN.
Abraham Hoffmann vs George G. Wolf & Co.

VENTES JUDICIAIRES (suite).
PAR M. W. NEWMAN.
Abraham Hoffmann vs George G. Wolf & Co.

VENTES JUDICIAIRES (suite).
PAR M. W. NEWMAN.
Abraham Hoffmann vs George G. Wolf & Co.

VENTES JUDICIAIRES (suite).
PAR M. W. NEWMAN.
Abraham Hoffmann vs George G. Wolf & Co.

VENTES JUDICIAIRES (suite).
PAR M. W. NEWMAN.
Abraham Hoffmann vs George G. Wolf & Co.

VENTES JUDICIAIRES (suite).
PAR M. W. NEWMAN.
Abraham Hoffmann vs George G. Wolf & Co.

VENTES JUDICIAIRES (suite).
PAR M. W. NEWMAN.
Abraham Hoffmann vs George G. Wolf & Co.

VENTES JUDICIAIRES (suite).
PAR M. W. NEWMAN.
Abraham Hoffmann vs George G. Wolf & Co.

VENTES JUDICIAIRES (suite).
PAR M. W. NEWMAN.
Abraham Hoffmann vs George G. Wolf & Co.

VENTES JUDICIAIRES (suite).
PAR M. W. NEWMAN.
Abraham Hoffmann vs George G. Wolf & Co.

VENTES JUDICIAIRES (suite).
PAR M. W. NEWMAN.
Abraham Hoffmann vs George G. Wolf & Co.

VENTES JUDICIAIRES (suite).
PAR M. W. NEWMAN.
Abraham Hoffmann vs George G. Wolf & Co.